

ECOLE MATERNELLE MONTIER EN DER :

03.25.04.20.07

Rentrée des classes le jeudi 2 septembre 2021.

Livret d'accueil



Chers parents,

Nous vous présentons notre livret d'accueil. Vous y trouverez toutes les informations nécessaires au bon déroulement de la scolarité de votre enfant.

Nous lui souhaitons une belle année scolaire et n'hésitez pas à pousser la porte de l'école pour nous poser vos questions.

L'équipe enseignante.

Voici les adultes de l'école :

Enseignante / directrice

Karine BOUSSIN

Enseignante

Bénédicte LESOURD

Enseignante

Amandine MALABIRADE

D'autres adultes interviennent dans l'école aux côtés des enseignantes :

Les ATSEM :

Delphine BONCLER

Magali LOULIER

Virginie COUHERT

Réseau d'Aide Spécialisée aux Enfants en Difficultés (RASED) composé d'un maître spécialisé (il est chargé d'aider les enseignantes à prendre en charge certaines difficultés scolaires) et d'un psychologue de l'Education Nationale : Mme Janie GAVIER :

03.25.06.17.34 (n'hésitez pas à lui laisser un message sur son répondeur.)

Les parents d'élèves :

- **Elus** : ils représentent les parents aux 3 conseils d'école prévus lors de l'année scolaire. Au cours de ceux-ci, les parents d'élèves élus, les enseignantes et les représentants de la mairie se réunissent afin d'échanger sur la vie de l'école, les projets... Vous êtes invités à présenter votre candidature si vous le souhaitez. Vous serez les bienvenus.
- **Bénévoles** : ils accompagnent parfois les enseignantes lors de sorties et/ou aident à la réalisation de différents projets.

A propos de l'école maternelle :

L'école maternelle est une vraie école, sa fréquentation régulière, dès la petite section, est indispensable pour que votre enfant s'adapte et progresse. Lorsque vous l'avez inscrit vous vous y êtes engagés.

Durant 3 ans, il sera proposé à votre enfant des activités motrices, langagières, logiques et artistiques. Il développera sa personnalité et fera l'apprentissage de la vie en groupe.

Ces années sont très importantes car elles préparent votre enfant à l'école élémentaire par l'acquisition de techniques précises et par de véritables apprentissages.

Horaires :

Les enfants ont classe les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Matin : 8h45-12h Après-midi : 13h40-16h25

Le portail sera ouvert de 8h35 à 8h45 et de 13h30 à 13h40. Passés ces horaires il sera fermé à clé par mesure de sécurité.

Veillez à respecter les horaires indiqués. Les sorties pendant les heures de classe doivent rester exceptionnelles.

Quelques règles à respecter :

Les enfants doivent être accompagnés jusqu'au portail et ne doivent en aucun cas arriver seuls. Les parents sont responsables de lui jusqu'à cet instant.

Il est interdit de fumer dans la cour de l'école.

Il est interdit d'entrer avec des animaux dans la cour de l'école.

A la sortie des classes, dès que les enfants sont pris en charge par un adulte ils sont placés sous leur responsabilité.

Toute absence doit être signalée dès la première matinée et si possible avant 9h.

Hygiène et santé :

Les enfants doivent être en bonne santé et en état de suivre les activités de la journée (ayant suffisamment dormi). Toute maladie contagieuse doit être signalée. Nous n'avons pas le droit de donner des médicaments à l'école ni de les faire passer à la nourrice ou tout autre personne venant chercher votre enfant à l'école :

AUCUN MEDICAMENT NE DOIT SE TROUVER DANS L'ENCEINTE DE L'ECOLE.

Votre enfant va apprendre à devenir autonome : il est important ***d'habiller les enfants de façon pratique*** : pas de salopettes, bretelles, ceinture, chaussures à lacets...) et de ***noter le nom et prénom de votre enfant sur ses vêtements (manteau, écharpe, bonnet, gants, gilet, pull) afin de reconnaître les vêtements perdus.***

La sieste :

L'école fournit drap, couverture et oreiller. Les enfants peuvent apporter leur doudou et tétine dans un sac, pas de jouet dur.

Liaison école / famille

Pour être bien informé consultez régulièrement les informations sur les portes des classes et dans le panneau d'affichage. Le cahier de liaison où vous trouverez toutes les informations concernant l'école et la classe de votre enfant devra impérativement être signé avant d'être ramené à l'école.

Participer activement à la vie de l'école par :

- Le respect du règlement intérieur
- Votre cotisation à la coopérative
- Votre présence aux réunions de classe
- Votre présence lors des sorties et activités spécifiques (semaine du goût, fête de l'école...)
- Votre participation lors des élections de parents

Faites-nous part de vos soucis dès que possible afin de régler au plus vite d'éventuelles difficultés. Pour cela prenez rendez-vous avec l'enseignante concerné plutôt que de la solliciter pendant l'accueil ou à la sortie. Toute son attention doit être portée sur les enfants à ces moments-là.

Vie de la classe

(L'ordre peut varier en fonction de la classe dans laquelle se trouve votre enfant.)

Matin:

- Le matin votre enfant est accueilli par une ATSEM pour faire des activités motrices libres
 - Un temps d'accueil, de jeux, d'activités avec la maîtresse ; passage aux toilettes.
- une fois par semaine votre enfant empruntera un livre dans la bibliothèque de la classe et une fois par semaine il fera des activités de graphisme avec l'Atsem.
- Un petit temps de regroupement pour apprendre à « devenir élève », à parler, à écouter, et à prendre des repères grâce aux activités dites « rituelles ».
 - Un peu d'activités sportives.
 - Un passage aux toilettes puis en récréation.
- Pour terminer la matinée un temps d'ateliers en groupe: avec la maîtresse, l'atsem ou seuls (on apprend à être autonomes).

Après-midi :

- L'heure de la sieste pendant que la maîtresse va travailler avec les grands et les moyens.
 - Récréation.
- Des activités calmes en classe avant l'heure de la sortie.

Liste du matériel :

- Une paire de chaussons de sport (qui tiennent bien aux pieds) marquée aux nom et prénom de votre enfant
 - Un gobelet en plastique dur noté au prénom de l'enfant
 - 4 photos d'identité
- Une photo de famille à apporter le jour de la rentrée afin de rassurer votre enfant (qui sera collée dans son cahier de vie).
- Une tenue de rechange marquée aux nom et prénom de votre enfant (à changer en fonction de la saison)
 - Une boîte de mouchoirs

Votre enfant pourra fêter son anniversaire à l'école s'il le souhaite ; vous pourrez apporter un ou des gâteaux du commerce, éventuellement du jus de fruits mais pas de confiseries.

Merci de nous prévenir à l'avance si vous voulez le fêter afin de prévoir notre emploi du temps en conséquence.

CONSEIL POUR LE PREMIER JOUR :

- Apportez tétine et doudou dans un sac noté à son nom.
- Restez un peu plus longtemps jusqu'à ce que la maîtresse vous demande de partir.
 - Ne partez pas sans avoir dit au revoir à votre enfant.
 - Parlez-lui de l'école et de ce qu'il va y faire.
 - Ne vous affolez pas s'il pleure beaucoup.